

L'entretien directif comme lieu de représentation du monde. Mobilisation de ressources biographiques et conversationalisation

Nicolas PEPIN

Universität Basel, Romanisches Seminar, Stapfelberg 7-9, CH-4057 Basel;
nicolas.pepin@unibas.ch

Drei wesentliche Komponenten der Versprachlichung sozialer Repräsentationen sind die Beschreibung, die Kategorisierung und die Subjektivierung des Ausdrucks. In direktiven Forschungsinterviews nun können diese drei Komponenten nur bedingt realisiert werden. Beschreibungen sind in der standardisierten Form des direktiven Interviews seitens der Befragten nicht vorgesehen; sie finden sich höchstens im Fragebogen, wo sie die Weltsicht des Untersuchers ausdrücken. Der Fragebogen ist es auch, der die im Interview relevanten Kategorien aktiviert und den Rahmen für den subjektiven Ausdruck von Identität absteckt. Dennoch gibt es Verfahren der Konversationalisierung von Forschungsinterviews. Dieser Beitrag versucht die Strategien aufzuzeigen, mit welchen Teilnehmer sich von den im Fragebogen vorgegebenen Kategorien distanzieren, Beschreibungen produzieren und darauf als soziale Subjekte Bezug nehmen. Dabei kommt biographischen Ressourcen besondere Bedeutung zu.

1. Introduction

Cet article se veut un apport réflexif à la notion de ressource biographique, à partir d'entretiens d'enquête directifs conçus à la fois comme situation sociale et comme mode d'investigation scientifique.

Dans ce cadre, on abordera les biographies à partir des représentations sociales, dont trois dimensions essentielles sont la description, la catégorisation et la prise en charge par le sujet. Or, dans les entretiens d'enquête directifs, ces trois dimensions ont un statut restreint. En effet, la description est une activité non privilégiée par la forme standardisée de l'entretien directif; elle se limite généralement à la vision du monde proposée aux *répondants* par le questionnaire. C'est également le questionnaire qui active les catégories et les catégorisations à l'oeuvre dans de tels entretiens. Enfin, l'expression du sujet est conditionnée et prise en charge par le questionnaire. Pourtant, l'observation montre l'existence de procédures de conversationalisation des entretiens.

On essaiera de montrer quelques-unes des stratégies utilisées par les participants pour *faire leur biographie*, pour se distancer des catégories du questionnaire, produire de la description et s'y inscrire comme sujets sociaux. Plus précisément, comment les *répondants* prennent-ils en charge une représentation du monde élaborée en contexte en produisant une version de *leur* identité

sociale qui tient compte du questionnaire ou des procédés pratiques de gestion de l'entretien mis en place par le *questionneur*, mais n'est pas entièrement phagocytée par ceux-ci. Dans cette perspective, on s'attachera en particulier aux ressources de type biographique qui investissent ces lieux de conversationalisation des entretiens directs.

2. La technique de l'entretien directif dans une recherche sociolinguistique

Il y a quelques années, j'ai travaillé¹ sur les représentations linguistiques d'une famille établie dans le canton de Neuchâtel (CH) en utilisant, parmi d'autres, une technique d'entretien qui s'apparente à un guidage thématique et conversationnel fort de l'interaction. Cette technique, dont rend compte l'expression d'entretien directif que j'emploie dans cet article, se caractérise entre autres par le fait que la progression topicale est fixée par le *questionneur* (en tant que porte-voix du questionnaire), que les consignes de travail données en début d'entretien proposent un rôle interactif très restreint aux *répondants*, essentiellement réactif (approuver ou refuser telle formulation portant un jugement de valeurs sur des collections du type: communauté, langue, pays, etc.; répondre positivement ou négativement; etc.), par une forte décontextualisation des énoncés, par la précatégorisation et la préformulation des réponses dans nombre de questions, par un contrôle constant des contributions des *répondants*, par un rappel régulier des consignes, par la succession de questions qui n'ont pas de lien «naturel» entre elles², etc. Ce type d'entretien s'apparente, transposés à l'oral, aux questionnaires sociolinguistiques qui sont parfois envoyés à des informateurs sélectionnés sur des bases statistiques, afin de comparer des données présentant le même format et les mêmes caractéristiques idéales³. J'ai pour ma part adapté le questionnaire établi par Singy (1996) pour des Vaudois (en modifiant par exemple la centration sur les catégories liées à *Vaud* par une centration sur

1 *Entre identité et altérité: quelques représentations linguistiques d'une famille de Suisse romande*. Mémoire de licence non publié. Centre de Dialectologie, Université de Neuchâtel. Cf. Pepin (2000).

2 Grice (1975, 45) note que «our talk exchanges do not normally consist of a succession of disconnected remarks, and would not be rational if they did».

3 Cette transposition ne se réduit pas à une simple oralisation, cf. Mondada (1998b).

Neuchâtel), pour guider, en tant que *questionneur* (noté L0 dans les transcriptions), les entretiens⁴.

3. L'entretien directif comme lieu de représentation du monde

En considérant la conversation comme lieu privilégié de représentation du monde (qui s'assimile pour moi à sa description en contexte⁵ et renvoie à la réalisation en situation de l'identité des participants), on est tout de suite amené à se poser la question suivante: l'entretien directif⁶ tel que présenté plus haut relève-t-il de la conversation? La réponse n'est pas donnée d'avance. Si l'on entend par conversation n'importe quel événement interactif, de quelque nature qu'il soit, on répondra affirmativement à cette question. Mais si l'on entend par conversation, la conversation quotidienne, ordinaire, et ses caractéristiques générales d'accomplissement, on devra alors définir l'entretien directif comme un type très restrictif de conversation, dont le caractère institutionnel sera sans doute mis en évidence pour expliquer que la participation au sens et à la dynamique de l'événement obéissent à des règles particulières.

Le caractère institutionnel de l'entretien est avant tout institué par les règles explicitement énoncées au début et pendant l'entretien par celui qui endosse le rôle de *questionneur* et accompli par la réalisation collaborative de caractéristiques mutuellement reconnaissables. La dimension interactive présente pourtant des aspects de conversationalisation qui agissent non seulement sur le déroulement de l'entretien (en y inscrivant des séquences qui «dérangent» sa structure de genre et contribuent à «dégrader» sa nature institutionnelle), mais aussi sur l'identité sociale des participants et sur la représentation du monde qu'elle contribue à élaborer.

On partira de l'observation que dans ce que l'on nomme «entretien directif» se produit une tension entre une tendance à la standardisation (ou si l'on préfère à l'institutionnalisation) de l'entretien dans le déroulement prévu et organisé par le questionnaire et une tendance à sa conversationalisation (au sens où des caractéristiques organiques de la conversation libre quotidienne, *a priori* ab-

4 L0 est à la fois le questionneur et le chercheur; ces entretiens se sont déroulés à la fin de mon «terrain», qui a duré 18 mois. Ce sont là deux aspects inhabituels des entretiens directifs, qui ont évidemment des conséquences sur les rôles pris en charge par les participants.

5 Cf. Mondada (1998a).

6 Pour une description conversationnaliste, on consultera Houtkoop-Steenstra (2000, en particulier 1-153).

sentes de l'entretien directif, y apparaissent), tendance dans laquelle la description par exemple joue un rôle important.

3.1. *Le format standardisé...*

La tâche principale dans un entretien de type directif revient à répondre affirmativement ou négativement à une question. L'exemple a) permet d'illustrer un cas standardisé d'interaction, prévu et impliqué par le questionnaire et correspondant aux consignes produites par L0 en début d'entretien⁷:

a)

1. L0 est-ce que d'après toi Charles on peut reconnaître un Neuchâtelois à sa façon
2. de parler/
3. L1 (1 sec.) oui
4. L0 d'accord\

Une telle séquence s'inscrit dans et réalise un cheminement prévu par le questionnaire écrit qui se trouve devant les yeux de L0 sur la table entre L1 et L0 (cheminement qui n'est pas connu de L1). La réponse de L1 renvoie à une grille du type *oui, non, je ne sais pas* qui est parfois explicitée dans la question; elle est soumise à l'évaluation explicite de L0 (ligne 4). Celle-ci porte sur l'ensemble de la séquence, en manifestant simultanément sa clôture et le passage potentiel à la séquence suivante, créant par là même une unité structurelle des entretiens directifs. On nomme cette séquence-type *prototype sequence* ou *norm sequence* (Houtkoop-Steenstra 2000, 17). Dans la séquence-type (dont le format sera dit standardisé), les dimensions descriptive et catégorisante ne relèvent pas de L1, mais sont supportées uniquement par L0, en tant que porte-voix (L0, en principe, ne fait qu'oraliser le questionnaire).

3.2. *...et son élargissement conversationnel*

L'extrait b) permet d'illustrer brièvement la notion d'élargissement conversationnel.

b)

1. L0 est-ce que tu penses que le jugement que portent les Neuchâtelois donc je
2. parle là du canton. euh par rapport aux Vaudois il est: (2 sec.) je prends
3. l'e- les Vaudois mais ça pourrait être autre chose (mhmh). est-ce qu'il est

7 Les transcriptions sont orthographiques. On trouve les conventions en annexe. Les noms de personne ont été modifiés. Sauf indication contraire, L1, dans cet article, est toujours celui que je nomme Charles en a).

- 4. plutôt négatif ou positif/.. sur le parler vaudois/
- 5. L1 (2 sec.) il y a une petite pointe d'ironie. je pense
- 6. L0 tu penses/ ouais
- 7. L1 ouais
- 8. L0 d'accord

La question de L0 (lignes 1-4) constitue en soi un élargissement, du fait de la présence d'un commentaire métalinguistique (précision sur la portée du lexème «Neuchâtelois»), d'un commentaire référentiel («je prends les Vaudois mais ça pourrait être autre chose»), de problèmes de formulation (rupture dans la linéarité de la question, troncation, etc.), de recatégorisation (jugement par rapport aux Vaudois > jugement sur le parler vaudois⁸).

La réponse de L1 (ligne 5) contient aussi des éléments qui ne s'accordent pas au format standardisé. En effet, du point de vue de la séquence-type, la réponse attendue tiendrait dans l'alternative «positif» ou «négatif» ou pourrait encore se réaliser par une formulation du type *je ne sais pas*. En fait, L1 propose une réponse qui, tout en respectant la catégorisation posée par L0, présente un léger décalage créé par son interprétation en termes d'ironie. De plus, l'emploi de «je pense» subjective l'énoncé et lui donne une modalité inexistante dans le format standardisé⁹.

Un autre aspect de l'élargissement conversationnel intègre une paire adjacente supplémentaire (lignes 6-7), qui est liée au décalage institué par L1. La répétition sous forme interrogative semble montrer une hésitation de L0 quant à la portée de la catégorisation de la réponse de L1 et à ses implications structurelles. Le «ouais» semble résoudre cette hésitation et accepter la catégorisation de L1. Du point de vue interactionnel, ce segment révèle rétroactivement le caractère adéquat de la réponse de L1 quant à la tâche en cours; adéquation confirmée par l'évaluation finale de L0 (ligne 8).

La conversationalisation à l'oeuvre dans cette séquence est donc clairement un processus collaboratif produit dans le déroulement de l'entretien.

8 La formulation du questionnaire est «pensez-vous que le jugement des Neuchâtelois sur le parler des Vaudois est plutôt positif, négatif ou neutre?». On notera ainsi que la formulation de L0 inverse les évaluateurs «positif» et «négatif» et omet «neutre»... On ajoutera encore que le tutoiement, qui n'existe pas dans le questionnaire, participe vraisemblablement aussi de l'élargissement conversationnel.

9 Il s'agit d'une forme légère de subjectivation qui est généralement institutionnalisée par le questionneur qui, dans les recherches quantitatives, l'assimile à la réponse attendue et note une croix en face de la formulation la plus adéquate du questionnaire. Que noter ici: positif, négatif, neutre, je ne sais pas?

4. Mobilisation de ressources biographiques

Comme on l'a vu plus haut, il existe un but commun aux participants à l'entretien, qui consiste à élaborer une version du monde qui s'articule aux *a priori* du questionnaire et intègre les descriptions et (re)catégorisations produites en contexte par L1 en coordination avec L0¹⁰. Sachant que ce sont *in fine* les représentations de L1 qui sont l'objectif du chercheur, cela présuppose que les participants à la situation d'entretien peuvent réaliser une identité qui n'est pas circonscrite à la grille du questionnaire et qu'il existe des moyens pour ce faire. Ainsi, les procédés de description, de (re)catégorisation, de subjectivation¹¹, dans lesquels les ressources biographiques tiennent une place importante, participent de la modification du statut de l'entretien; en cela, les ressources biographiques sont au coeur de l'élaboration sociale de l'identité.

Certains poseront alors la question de savoir si l'entretien directif est biographique, au sens de «être narratif». Je crois, pour ma part, qu'une telle formulation ne peut être retenue. En effet, la problématique change si l'on considère, comme c'est généralement le cas en analyse conversationnelle, que la dimension biographique d'un entretien d'enquête, comme de toute forme de conversation, constitue un accomplissement de l'interaction, en ce que c'est l'emploi en contexte de certains moyens linguistiques et conversationnels qui rendent reconnaissables et, en même temps, réalisent *on-line* le caractère biographique de l'interaction. Ces moyens peuvent relever de la narration¹², mais pas nécessairement.

Le chercheur portera donc son attention sur les séquences présentant des traces de mention biographique, en particulier les séquences où le *répondant* sort du rôle dans lequel il était confiné pour refuser une catégorisation, proposer une description, argumenter une évaluation, révélant une inscription et une prise en charge énonciatives qui peuvent être absentes du reste de l'entretien. On s'intéressera évidemment avec autant d'attention aux séquences où c'est le rôle de *questionneur* qui se modifie et se rapproche de

10 Si tel n'était pas le cas, les entretiens ne seraient somme toute qu'un passe-temps assez ennuyeux... Cet objectif commun n'est pas donné; il est négocié localement dans l'échange au fur et à mesure de son déroulement. La négociation se prolonge d'ailleurs dans les séquences de préclôture, que l'on ne peut considérer extérieures à l'entretien.

11 Ce terme recouvre différentes réalités pratiques, comme la prise en charge énonciative, la modalisation, etc.

12 Au sens de *story-telling* de Sacks (1992, en particulier le second volume).

celui d'*intervieweur*¹³. Dans la suite de cet article, je pointe quelques-uns des multiples aspects de la mobilisation de ressources biographiques.

4.1. La recatégorisation

L'extrait c) illustre un cas d'utilisation de ressources biographiques dans une tâche de catégorisation (dans cet extrait, L1 est le fils de Charles).

- c)
1. L0 je vais te demander si tu connais ces accents (2 sec.) et tu vas me dire
 2. oui ou non simplement. l'accent marseillais/... c'est un accent que tu connais/
 3. L1 .ouais (*haussement d'épaules et moue*)
 4. L0 bruxellois
 5. L1 ouais... enfin: belge:
 6. L0 parisien/
 7. L1 oui
 8. (1 sec.)
 9. L0 québécois/
 10. L1 oui
 11. L0 lausannois/
 12. L1 (3 sec.) ah: euh vaudois oui mais lausannois non

Dans cette séquence, la tâche consiste en une reconnaissance catégorielle; elle est présentée par L0 au début de l'extrait. Celui-ci enchaîne immédiatement sur la tâche après avoir formulé les consignes (lignes 1-2).

A la ligne 3, L1 emploie un «ouais» qui ne peut être considéré comme une variante de «oui», du fait de la brève pause, du haussement d'épaules et de la moue qui semblent exprimer le caractère approximatif de la réponse. A la ligne 5, «ouais» est suivi d'un redimensionnement de la catégorie posée par L0 (*bruxellois*>*belge*). Au contraire, les deux catégories suivantes (*parisien* et *québécois*) sont clairement et directement acceptées. La dernière paire de la séquence (lignes 11-12) montre aussi une recatégorisation du même type que *bruxellois*>*belge*. Dans les deux cas, en effet, la catégorie est remplacée par une catégorie liée de niveau supérieur¹⁴. La différence tient en ce que L1 rejette «lausannois» pour «vaudois», alors qu'il ne fait que redimensionner la catégorie *accent bruxellois* en *accent belge*. C'est pourquoi j'assimile «ouais»

13 En référence aux entretiens nommés semi-directifs ou aux in-depth interviews, cf. par exemple Miller & Glassner (1997).

14 L1 remplace la catégorie accent de ville par accent de canton (ou respectivement de pays). On notera par ailleurs que parisien et québécois peuvent tous deux être interprétés comme relevant des catégories accent de région ou respectivement de pays. Il semble dans cette perspective que marseillais, qui ne conduit pas à une reformulation mais provoque cependant une hésitation, ait un statut ambigu.

à un marqueur d'(in)adéquation partielle, qui peut ou non être suivi d'une recatégorisation.

Comme on l'a vu, à la ligne 12, L1 use d'un mode de formulation plus explicite, avec reprise, rejet et substitution de la catégorie posée par L0, dans une forme de type *x oui, mais y non* qui manifeste, à mon sens, une prise en charge subjective plus forte. En effet, le dernier tour de parole de L1 représente une remise en cause locale forte du questionnaire. Si, d'une manière générale, toute recatégorisation pose un problème pour le traitement post-interactif des données, sous cette forme elle constitue, de plus, une menace potentielle pour la relation d'entretien, en ce que L0 peut se sentir pris à partie dans son rôle de représentant du questionnaire¹⁵.

La subjectivation¹⁶ manifestée par L1 dans cette séquence est ainsi liée à la recatégorisation et à ses formulations. Pour le dire de manière simplifiée, on observe quatre degrés: «oui» représente l'accord; «ouais» marque une (in)adéquation partielle de la version du monde proposée par le questionnaire, mais ne la réélabore pas; «ouais» suivi d'une recatégorisation articulée par un segment du type «enfin» (ligne 5) marque un redimensionnement de la catégorie où L1 réélabore une version du monde plus adéquate, coordonnée à la version du questionnaire; enfin, le type *x oui, mais y non* refuse la représentation du monde formulée par le questionnaire et la remplace par la propre version de L1. Les recatégorisations à l'oeuvre dans cette séquence (en particulier la dernière) constituent une prise de possession réelle de L1 sur la représentation en cours de son identité sociale.

Ces procédures de subjectivation, qui sont structurelles de la tâche mais peuvent se produire dans des contextes conversationnels autres, semblent ainsi s'assimiler, sans qu'il ne soit jamais fait référence à un événement, à des ressources biographiques de L1, entendues comme moyens élaborés *in situ* pour gérer l'identité du locuteur. Ces moyens peuvent être considérés comme des ressources biographiques en ce qu'ils jouent un rôle dans la réalisation d'éventuels événements descriptifs-narratifs liés à la constitution de la biographie dans le cours de l'entretien. En d'autres termes, ils créent les conditions de la conversationalisation de ce dernier, tout en pointant la sphère biographique et en (ré)ajustant des catégories liées à celle-ci.

15 Et effectivement, il arrive fréquemment que dans des cas analogues, les questionneurs précisent ou rappellent leur statut de porte-voix et non de porte-parole, se désolidarisant ainsi du chercheur et désengageant leur responsabilité envers le questionnaire.

16 Ici entendue comme modalisation.

4.2. Les dimensions émotionnelle et relationnelle

4.2.1. *it's a joke

La mobilisation d'éléments biographiques dans le cadre de l'entretien directif peut être une manière d'en modifier les statuts institutionnel et conversationnel, en créant une connivence et en introduisant une charge émotionnelle dans l'interaction. L'extrait d) permet d'illustrer ce point.

d)

1. L0 est-ce que tu penses qu'il y a des endroits où l'on parle mieux le français
2. qu'ailleurs/
3. L1 (1 sec.) à l'université (rires) non euh... euh attends donc parmi. en voyageant
4. un peu euh (2 sec.) ouais j-
5. L0 plutôt oui quand même/
6. L1 oui je pense

Le segment «à l'université» (ligne 3), qui représente la première réponse de L1, m'intéresse en ce qu'il provoque les rires simultanés de L0 et L1. Il mobilise de manière condensée une ressource qui s'intègre à l'unité structurelle du format standardisé et fonctionne comme pointeur de la sphère affective, dont la spécificité paraît d'ailleurs en grande partie indéterminée¹⁷. La charge émotionnelle se cristallise dans ces rires simultanés qui rendent visible le décalage institué par la réponse de L1. Le segment qui suit immédiatement («non euh euh attends») montre clairement le statut de plaisanterie de la première formulation et manifeste que L1 va produire un segment supplémentaire qu'il faudra considérer comme la réponse-en-vue-du-questionnaire.

Qu'un tel énoncé renvoie à un dire précédemment formulé dans cet entretien, à un autre entretien, à une expérience commune ou à un stéréotype fonctionnel pour L1 et L0, voilà un fait que l'analyste ne peut trancher¹⁸. Mais quoi qu'il en soit, expérience commune pré-existante à l'entretien, rappel d'un événement de l'entretien, partage d'un savoir socio-procédural en vigueur dans une relation (savoir biographique par définition), tous ces cas relèvent pour moi de la notion large de ressource biographique.

17 Dans les termes de Drescher (2001, 190), on dira que «the affect keys indicate primarily the relevance of the affective dimension, but not necessarily a specific emotion».

18 On peut par contre remarquer qu'à presque chacune de nos rencontres, durant les 18 mois qu'a duré cette recherche, Charles et moi-même avons évoqué nos passages respectifs à l'un comme un thème récurrent de notre relation.

4.2.2. «disons ben deux vigneronns qui se rencontrent»

La convocation d'une ressource biographique peut aussi être l'oeuvre du *questionneur*. L'extrait e) montre comment L0 se trouve pris dans un élargissement du format standardisé et convoque la sphère biographique du *répondant* pour permettre l'aboutissement de la séquence en fonction dudit format. Se modifie par là même la dimension relationnelle de l'entretien.

e)

1. L0 face à un Français euh face à un Français qui a la même profession.. est
2. ce que tu penses qu'un Romand se sent euh: linguistiquement parlant.
3. plutôt en état d'égalité d'infériorité ou de supériorité/.. un Romand par rapport
4. à un Français
5. L1 qui postulerait pour une profession en France/ ou en Suisse/
6. L0 disons ben deux vigneronns qui se rencontrent. un Suisse et un Français.
7. est-ce que le Suisse (mhmh) est-ce que le Romand se sent: linguistiquement
8. en situation d'infériorité/.. par exemple
9. L1 non. je je ne pense pas enfin je j'ai vécu des rencontres avec des Français
10. euh. les Bourgignons. aussi ont une manière de parler qui. mais (1 sec.)
11. mais c'est vrai que euh si dans une rencontre: professionnelle. où il n'y a que.
12. où il n'y a que des Français et un ou deux Romands euh enfin le Romand qui
13. prend la parole moi je l'entends.. je je l'entends quoi

Une séquence latérale est ouverte (ligne 5) dans un tour coénoncé (Jeanneret, 1999) dans lequel le *répondant* demande une précision (demande qui n'est donc pas détachée syntaxiquement de la formulation de L0). L0 mobilise alors une ressource de la biographie de L1 et la fictionalise («disons ben deux vigneronns qui se rencontrent») en s'appuyant sur le matériel catégoriel mis en place par L1 à la ligne 5; puis, il reformule brièvement la question initiale par un procédé qui évite l'énumération exhaustive des évaluateurs («par exemple»), tout en recatégorisant *Suisse* par *Romand*, catégorie posée par le questionnaire. L1 refuse (ligne 9: «non je ne pense pas») la catégorisation proposée par L0, puis s'inscrit explicitement dans la fiction propulsée par ce dernier pour développer une description dans laquelle il manifeste sa subjectivité et qui s'articule à la catégorisation refusée (par l'emploi de «enfin»), mais qui n'implique aucun jugement de valeur et use d'autres catégories.

5. Fictionalisation et racontabilité

5.1. La fictionalisation¹⁹

Le terme de fictionalisation que j'ai employé pour commenter l'extrait e) renvoie à des procédés qui sont mis en oeuvre par les interactants pour mener à bien les activités ou tâches dans lesquelles ils sont inscrits. La fictionalisation est un procédé complexe, qui convoque un matériel narratif qu'elle peut évoquer de façon très condensée ou développer à la manière d'un récit. Dans les entretiens directifs, la fictionalisation reste généralement peu développée. Elle émerge comme procédure liée aux rôles pris en charge par les participants, ainsi qu'au déroulement de l'interaction, et se trouve mobilisée dans une perturbation du format standardisé. Elle se réalise dans la projection sur le *floor* conversationnel d'une situation précise ou d'un type de situation et incorpore sa description dans la sphère constituée dans et par l'entretien.

Dans l'extrait e), on constate que le procédé de fictionalisation n'est pas indépendant de la question initiale; en effet, aux lignes 1 à 4, L0 pose les bases catégorielles à partir desquelles la séquence se développe. La demande de précision de L1 (ligne 5) propose un ancrage fictionnel qui n'est pas inclus dans la question initiale (*postulation*). L0 organise alors *on-line* une nouvelle version de la question, en convoquant une ressource biographique du *répondant* (en actualisant la collection *profession* par la catégorie *vigneron*) et en la fictionalisant («disons ben deux vignerons qui se rencontrent»). La réponse de L1 s'organise alors en deux temps. Premier temps: le segment «non je ne pense pas» réalise une réponse de format standardisé. Second temps (lignes 9-13): L1 développe un segment, articulé à ce qui précède par «enfin», qui conduit à élargir à nouveau la séquence. La fictionalisation consiste ici dans un bref développement descriptif-narratif d'un type d'événement ou de situation qui dilue et dynamise la réponse négative de la ligne 9. Cette fictionalisation instruit une procédure de subjectivation de l'entretien d'où émerge une version plus réaliste du monde; où la catégorisation en termes d'insécurité linguistique dans le questionnaire (que L0 gère en sa qualité de *questionneur*), qui est d'abord rejetée par L1, induit une catégorisation liée en termes de «manière de parler»; et où les ressources fictionnelles orientent plus finement le discours du *répondant*, en particulier en authentifiant des catégories absentes du questionnaire (*Bourguignon*).

19 J'emprunte le terme à Bergmann (1994), mais avec une valeur différente.

5.2. Racontabilité

La fictionalisation est un moyen de mobiliser du matériel biographique et de le projeter sur la scène de l'entretien. Elle a à voir avec ce que Labov (1997) nomme la racontabilité (*reportability*), qui est liée à l'évaluation de la situation. En tenant compte du caractère séquentiel et interactif de la narration, ce qui est digne d'être raconté dépend de la situation et du contexte, de ce qui est défini *on-line* comme pertinent par les interlocuteurs et de ce qui est négocié par eux. On parlera de constitution progressive et interactive de la racontabilité: un événement ne peut devenir racontable qu'au cours de la conversation (Gulich & Mondada 2001, 232) et en fonction de celle-ci. Cette caractéristique est globalement valable pour les entretiens directifs, où la fictionalisation participe de la constitution d'une représentation du monde réaliste (au sens où la fictionalisation prise en charge par L1 l'authentifie).

L'extrait f) présente un autre cas de fictionalisation biographique²⁰.

- f)
1. L0 est-ce que tu penses qu'on peut distinguer à sa manière de parler donc. un
 2. Neuchâtelois du Bas et un Neuchâtelois du Haut/
 3. L1 (4 sec.) en étant attentif peut-être bien
 4. L0 toi est-ce que tu arrives à. est-ce que tu fais cette distinction/
 5. L1 (3 sec.) oh ça ne me:. saute pas aux yeux quand j'ai des clients qui viennent
 6. du Haut disons que. ce n'est pas la première chose qui me: vient à l'idée

On observe, entre autres, que la réponse de L1 à la ligne 3 n'est pas retenue par le *questionneur* et qu'elle provoque le passage chez ce dernier de «tu penses qu'on peut distinguer» (ligne 1) à «toi est-ce que tu arrives...» (ligne 4) qui conduit L1 à rapporter brièvement un type d'événement dans lequel il se représente. L'inscription explicite du locuteur («quand j'ai des clients», ligne 5) et la convocation d'un protagoniste réaliste («clients») dans la fictionalisation suffisent ici à marquer le caractère biographique de la ressource. Celle-ci est employée par L1 dans le cadre d'une paire complémentaire de question-réponse initiée par L0. Elle semble fonctionner comme argument de ce qui constitue l'élément finalisé de la réponse de L1 et qui porte sur le caractère non naturel de la distinction proposée par L0. Le tour de parole de L1 se complexifie dans et par l'évocation d'un événement réaliste qui convoque un contexte fictionnel qui sert de support cognitif-discursif à l'évaluation de L1. Manifestement, L1 estime qu'on peut faire (ou *pourrait*, si on tient compte de

20 Il existe d'autres types de fictionalisation. Dans mon corpus d'entretiens directifs, la fiction biographique et, dans une moindre mesure, la fiction hypothétique sont les plus représentées.

la ligne 3) une distinction entre locuteur du Haut du canton et locuteur du Bas du canton, mais qu'il ne la fait pas lui-même en situation (c'est le sens des lignes 5-6 qui sont articulées au tour de parole de la ligne 3 par la relance de L0).

Du point de vue de sa racontabilité, l'événement rapporté dans le dernier tour de L1 acquiert sa pertinence dans la configuration particulière de cette séquence et dans l'organisation effective des tours précédents. La racontabilité de cet événement est donc fonction du déroulement de l'interaction et non d'une quelconque valeur intrinsèque préexistant à l'entretien.

6. En guise de conclusion

Les ressources biographiques envahissent le champ de l'entretien par des cheminements parfois ténus et participent de la réalisation de l'identité en contexte. De fait, mobiliser une ressource biographique ne revient pas simplement à faire appel à un événement biographique, mais actualise un savoir procédural sur la gestion de sa biographie dans l'interaction, gestion qui se réalise dans les aspects les plus infimes de l'organisation conversationnelle.

Dans la situation d'entretien directif, on a montré quelques cas, où l'identité sociale s'élabore dans la tension entre la version du monde projetée par le *questionneur*, qui représente le questionnaire (pôle institutionnel), sur la scène de l'entretien et celle du *répondant*, qui veille à en donner une description pertinente en regard de la situation dans laquelle il est engagé. Cette tension conduit à une conversationalisation, au sens où le format standardisé de la séquence-type est fréquemment élargi au moyen de ressources linguistiques et conversationnelles qui sont *a priori* absentes de la définition de l'entretien directif comme genre.

Du point de vue des représentations, les procédures de description, de (re)categorisation et de subjectivation brièvement décrites dans cet article réalisent des visions du monde qui ne sont plus simplement organisées selon la grille préétablie du questionnaire, mais où la prise en charge énonciative, descriptive, etc. de la part du *répondant* parvient à faire valoir, en contexte, une subjectivité.

L'enjeu de l'entretien devient donc une représentation du monde dans laquelle le *répondant* s'implique à des degrés divers, et qui n'est pas simplement déterminée par la manière dont le *questionneur* se fait le porte-parole du questionnaire et gère l'équilibre dynamique et instable entre la rentabilisation de l'entretien directif comme outil scientifique (de comparaison statistique de

données compatibles) et la constitution coordonnée et collaborative d'une version crédible du monde représenté dans l'entretien.

A un tout autre niveau, et suite à ces remarques, on est en droit de se demander si l'entretien d'enquête directif est un mode d'investigation scientifique valable pour la recherche sur les représentations sociales. Comme le note Houtkoop-Streenstra (2000, 180), «the quest for standardization is no longer tenable, at least if its purpose is to generate not only reliable, but also valid, research data». L'auteur propose quant à elle un nouveau mode d'entretien directif, qu'elle nomme «flexible standardized interviewing»²¹. Pour ma part, je dirais que l'entretien directif, en tant que méthode sociologique, est utilisable à la condition minimale de tenir compte des tensions qui conduisent à sa conversationalisation. Ainsi, l'entretien d'enquête directif peut devenir un outil de recherche rentable, si l'on accepte de reconnaître de façon centrale les caractéristiques qui le définissent comme événement social (c'est-à-dire comme situation socialement organisée dans et par son déroulement procédural). Cela implique une mise en cause radicale des procédures de sélection, de filtrage, d'analyse et de publication des données recueillies; mais, à ce prix, l'entretien directif permet l'étude des représentations sociales (par exemple en termes de biographies langagières), y compris dans leur dimension contextuelle. Cela revient à dire que la méthode de l'entretien directif n'a d'avenir en sciences sociales que dans sa mutation heuristique.

BIBLIOGRAPHIE

- Bergmann, J. R. (1994). Authentification et fictionalisation dans les conversations quotidiennes. In Trognon, A. et al. (éds.). *La construction interactive du quotidien*. Nancy: Presses Universitaires de Nancy, 179-200.
- Drescher, M. (2001). The negotiation of affect in natural conversation. In: Weigand, E. & Dascal, M. (eds.). *Negotiation and power in dialogic interaction*. Amsterdam: John Benjamins, 183-196.
- Grice, H. P. (1975). Logic and conversation. In: Cole, P. & Morgan, J. L. (eds.). *Syntax and semantics*, vol. 3. New York: Academic Press, 41-58.
- Gülich, E. & Mondada, L. (2001). Analyse conversationnelle. In: Holtus, G., Metzeltin, M. & Schmitt, Ch. (Hg.). *Lexikon der Romanistischen Linguistik*. Tübingen: Niemeyer, vol. I/2, 196-250.
- Houtkoop-Steenstra, H. (2000). *Interaction and the standardized survey interview: the living questionnaire*. New York: Cambridge University Press.
- Jeanneret, Th. (1999): *La coénonciation en français: approches discursive, conversationnelle et syntaxique*. Berne etc.: Lang.

21 Qu'on pourrait traduire par «entretien directif flexible». Cf. Houtkoop-Streenstra (2000, 180-184).

- Jefferson, G. (1978). Sequential aspects of storytelling in conversation. In: Schenkein, J. (ed.). *Studies in the organization of conversational interaction*. New York: Academic Press, 219-248.
- Komter, M. (1991): *Conflict and cooperation in job interviews. A study of talk, tasks and ideas*. Amsterdam: John Benjamins.
- Labov, W. (1997). Some further steps in narrative analysis. *Journal of narrative and Life history*. Texte consulté sur internet en juillet 2002: <http://www.ling.upenn.edu/~wlabov/sfs.html>.
- Lynch, M. (2001). Les fondements ethnométhodologiques de l'analyse de conversation. In: de Fornel, M., Ogien, A. & Quéré, L. (éds.). *L'ethnométhodologie: une sociologie radicale*. Paris: La Découverte, 259-274.
- Mondada, L. (1998a). De l'analyse des représentations à l'analyse des activités descriptives en contexte. *Cahiers de praxématique* 31, 127-148.
- Mondada, L. (1998b). Technologies et interactions dans la fabrication du terrain du linguiste. *Cahiers de l'ILSL* 10, 39-68.
- Miller, J. & Glassner, B. (1997). The 'Inside' and the 'Outside'. Finding realities in interviews. In: Silverman, D. (ed.), *Qualitative research. Theory, method and practice*. London: Sage, 99-112.
- Pepin, N. (2000). Représentations de la communauté linguistique dans une famille francophone de Suisse romande. *Tranel* 32, 165-182.
- Sacks, H. (1992). *Lectures on conversation*. Cambridge, Oxford: Blackwell, 2 vol.
- Singy, P. (1996). *L'image du français en Suisse romande. Une enquête sociolinguistique en Pays de Vaud*. Préface de William Labov. Paris, Montréal: L'Harmattan.

Annexe: conventions de transcription

/	ton montant
\	ton descendant
.	pause (chaque point représente env. 1/3 de seconde)
(3 sec.)	pause en secondes
XXX	segment incompréhensible jusqu'à 2 syllabes
XXXXX	segment incompréhensible au-delà de 2 syllabes
form-	mot tronqué
euh:, euh::, etc.	allongement de la syllabe en ordre croissant de durée
(rire)	rire du locuteur qui tient le tour de parole
(rires)	rire des deux interlocuteurs (L0 et L1)
(mhmh), (ouais)	segments vocaux (parfois linguistiques) manifestant l'attention, l'écoute et l'évaluation
[wof]	entre crochets, segment transcrit selon l'API
de?	hésitation, segment dont l'interprétation est difficile
(haussement d'épaules et moue)	en italiques, commentaires du transcripateur selon notes de l'enquêteur.